

<http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article101>



Présentation du Foyer Socio-Educatif

- 4- Vie au collège - Le Foyer Socio-Educatif -



Date de mise en ligne : lundi 7 septembre 2015

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés

Le Foyer Socio-Educatif est une association qui a pour but de développer et de promouvoir des activités et dispositifs dont pourront bénéficier les élèves du collège : clubs (achat de petit matériel ou fournitures), foyer des élèves (abonnements, jeux...), réductions lors de certains achats groupés ou de sorties...

La participation financière demandée aux familles et l'achat des photographies de classes sont très importants pour le Foyer Socio-Educatif du collège : c'est ainsi que l'association peut continuer à oeuvrer pour le bien-être des élèves !

Les élèves, par le biais de leurs représentants (le "Bureau élèves du FSE", qui est un petit groupe d'élèves volontaires et motivés) sont associés aux réflexions des membres adultes du FSE lors d'assemblées générales et de conseils d'administration. Parmi les membres du bureau élèves du FSE, trois élèves assurent les fonctions de vice-président, vice-trésorier et vice-secrétaire de l'association.

Le conseil d'administration du FSE du collège est constitué des membres de la communauté scolaire : élèves, professeurs, parents d'élèves, ...

Durant l'année scolaire, deux ou trois assemblées générales sont organisées pour les élèves : la première, au premier trimestre, désigne le "bureau des élèves" ; les autres permettent de faire le point sur les différents projets ou dispositifs et de proposer de nouvelles idées. Une assemblée générale, permet également, en fin de premier trimestre, de constituer le conseil d'administration de l'association. Enfin, un conseil d'administration permet, en fin d'année, de proposer et de voter de nouveaux projets ou modalités de fonctionnement.